



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 09 mars 2016 à Lorient

**Présents** : Dominique Le Strat( Plougasnou Plongée),Christel Carillon, Mathieu Dubos ( MIB Evolution 2), Vincent Le Henaff (Mobilis Plongée), Joel Garnier (H2JO), Gérard Nature(Haliotis Plongée)

**Absents excusés ayant fourni une procuration**: David Godec ( Angelus Plongée), Perrine Lossouarn (Koréjou Plongée), Mickael Alix (Blue Live)

Le quorum étant atteint, à 17h30, l'Assemblée peut délibérer.

---

Suivant l'ordre du jour, le président présente son rapport.

### **Vie du groupement sur la période écoulée :**

Suite aux importantes modifications de début 2015 dans l'organisation du regroupement des professionnels de la plongée, le GPPB se félicite de la pérennisation de la volonté d'action commune des membres du GPPB: développer le secteur de la plongée loisir dans le Grand Ouest et œuvrer au soutien des entrepreneurs du secteur. L'arrêt ou les difficultés de plusieurs entreprises de plongée impactent la vie du groupement, et renforcent l'envie et le besoin de la création d'un réel réseau coopératif entre professionnels.

La réussite de la présente journée de recyclage-secourisme est un signe de cette volonté d'action, profitable à tous.

La mise en place du site internet du GPPB ( [www.gpplongeebretagne.com](http://www.gpplongeebretagne.com) ) a permis, à moindre coût, de diffuser les informations liées au groupement, de communiquer sur les actions du GPPB, et de fournir certaines « actualités » utiles. Dominique souligne l'importance des liens internet à inclure dans nos propres sites, afin de renforcer la publicité du GPPB et d'augmenter les référencement, pourtant déjà bien placés par rapport à d'autres groupements en plongée.

Tout au long de l'année, de nombreuses réunions au sein du GPPB ont permis de participer à l'optimisation du portail d'information sur la plongée en Bretagne ( [www.portail-plongee-bretagne.com](http://www.portail-plongee-bretagne.com) ) ainsi qu'à la création du « Pass Plongée » ( [www.portail-plongee-](http://www.portail-plongee-)

[bretagne.com/pass-plongee-bretagne](http://bretagne.com/pass-plongee-bretagne) ). Le partenariat du GPPB avec la société Made In Blue a été acté par la signature de conventions établissant des conditions d'adhésions au Portail+Pass particulièrement favorables aux membres du GPPB.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **Évolutions prévisibles et perspectives :**

Le souhait général du développement de la plongée dans le Grand Ouest porte le Groupement à réfléchir à l'opportunité de la participation du GPPB au prochain Salon de la Plongée 2017. Un groupe de travail est constitué, dans l'optique d'un stand constitué pour les membres du GPPB intéressés. Le recensement des besoins, les prises de contacts, les devis sont les objectifs de ce groupe de travail.

Un point est fait sur l'image de la plongée en Bretagne: souvent injustement caricaturée pour sa météo, la Bretagne ne semble pas être une destination vantée pour la plongée, activité qui souffre déjà parfois d'apriori insécuritaire. Un rapprochement vers les instances du Tourisme en Bretagne est décidé, pour améliorer la publicité des centres de plongée professionnels.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **Relations du GPPB avec des organismes extérieurs :**

L'indépendance du Groupement est réaffirmée.

La courtoisie de la réunion tenue avec les représentants du CIBPL en juin 2015 a permis à chacun d'exposer ses points de vue, de cibler les points de désaccords et de reconnaître l'envie partagée de développer la plongée loisir dans le Grand Ouest.

Le GPPB n'est pas un syndicat professionnel, au sens propre, mais il veille aux évolutions des réglementations, et est à l'écoute des propositions et solutions pour résoudre les difficultés du métier.

Le GPPB se félicite du partenariat avec la SNSM de Lorient pour l'organisation de cette journée de recyclage-secourisme, et compte bien renouveler l'opération l'année prochaine. Les modalités pour 2017 restent à définir en cours d'année.

Des conventions ont été signées avec la société Made In Blue pour établir des conditions d'adhésions au Portail+Pass particulièrement favorables aux membres du GPPB.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **Modifications de la composition du Conseil d'Administration :**

Du fait des non-renouvellements d'adhésion de certains membres, le CA se trouve ainsi composé de :

**LE STRAT Dominique**  
né le 25 / 02 / 1961  
à Paris 15ème

18 rte de la Corniche  
29630 Plougasnou

**CARILLON Christel**  
née le 27 / 06 / 1977  
à Paris 14ème

14 Rue Léon Jaffré  
56400 Auray

**LE HENAFF Vincent**  
né le 05 / 07 / 1970  
à Vannes

10 avenue des druides  
56170 Quiberon

Le bureau reste inchangé:

Président, Dominique LE STRAT  
Trésorière, Christel CARILLON  
Secrétaire, Vincent LE HENAFF

*Approuvé à l'unanimité.*

L'Assemblée Générale se poursuit par le rapport de gestion de la Trésorière

*Approuvé à l'unanimité*

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 50 Euros

*Approuvé à l'unanimité*

### **Questions diverses :**

Joël interroge l'Assemblée sur la participation du GPPB aux sessions de formations du Diplôme d'État et sur la juste ventilation des stagiaires.  
Débat sans vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Bureau est chargé de prévenir les membres du groupement, quand les lieu et date de la prochaine réunion du GPPB auront été fixés.